CONSERVATOIRE

Musique et Danse d'Aurillac



Fiche N°1

PARCOURS DÉCOUVERTE

Ce parcours est composé de 2 phases et concerne les 2 spécialités **MUSIQUE et DANSE**

- L'éveil musical et chorégraphique (2 années)
- L'initiation à la danse ou aux musiques amplifiées (élèves en CE1)







Même si ce parcours n'est pas obligatoire, il permet de préparer aux mieux les enfants à être musicien et/ou danseur, et de découvrir l'école dans sa diversité d'enseignements.

À l'issue de ces années d'éveil et d'initiation, les enfants peuvent intégrer la discipline de leur choix en musique et/ou en danse.

L'éveil musical et chorégraphique

En liant le mouvement au son et le son au mouvement, en travaillant sur l'exploration de l'espace et du temps, sur la reconnaissance et l'expérimentation ludique d'éléments gestuels, rythmiques et mélodiques simples, cet apprentissage permet à l'enfant une découverte simultanée des univers sonores et chorégraphiques tout en développant l'écoute de soi et du groupe.

A partir de la 2ème année, un atelier instrumental permet de découvrir, par petits groupes, les instruments enseignés au Conservatoire avec le professeur de chaque discipline. Les enfants sont également invités à réaliser une immersion dans les différentes pratiques collectives proposées au Conservatoire (ensembles instrumentaux et cours de danse). Enfin, ils participent à des temps publics spécifiquement pensés pour eux : Les graines d'artistes.

- Éveil musique et danse 1ère année (5 ans) : 1h hebdomadaire en cours collectif.
- **Éveil musique et danse 2ème année (6 ans) :** 1h hebdomadaire en cours collectif + 1 atelier découverte des instruments et de la danse en petit groupe de 30 minutes.

Intervenant musique : Laurent Maurel

Intervenantes en danse : Julie Decoin & Justine Simbelie

Initiation à la danse

Le temps d'initiation vise à aider l'élève dans sa capacité à construire sa maîtrise corporelle, en relation au domaine musical et lui permet de découvrir les deux esthétiques (danse classique et danse contemporaine) à travers 2 séances de 45 minutes par semaine et avec un professeur de chacune de ces disciplines. A partir de 7 ans. Durée : 1 an.

Intervenantes: Christelle Valadou, Julie Decoin & Caroline Heslouis

Initiation aux musiques amplifiées

Un atelier de 45 minutes par semaine transporte les enfants dans l'univers des musiques amplifiées en petit groupe. Ils pourront découvrir les instruments de ce département (batterie, guitare électrique, basse et clavier), mais aussi et surtout s'initier à la musique assistée par ordinateur et toucher à tous les sons. En direction des enfants âgés de 7 ans. Durée : 1 an.

Intervenants : Yann Tendero & Stéphane Coutaud

Conservatoire Musique & Danse d'Aurillac

Centre Pierre Mendès France - 37, rue des Carmes — 15000 Aurillac <u>conservatoire@aurillac.fr</u>
04.71.45.46.20

